



PJ N°5 - CAPACITE TECHNIQUES ET FINANCIERES

Cette annexe permet de justifier les articles 21 et 23 de l'arrêté 2220-2-a du 14/12/2013 et de l'arrêté 2221-1 (E) du 23/03/12

CAPACITES FINANCIERES ET TECHNIQUES DU PORTEUR DE PROJET LUGO

TABLE DES MATIÈRES

1 - CONTEXTE DU PROJET	2
1.1 - PORTEUR DU PROJET	2
1.2 - COUT DU PROJET	3
1.3 - MODALITES DE FINANCEMENT DU PROJET	3
2 - CAPACITES FINANCIERES DE LUGO	3
3 - CAPACITES TECHNIQUES ET HUMAINES	6
3.1 - CAPACITES TECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION	6
3.2 - CAPACITES TECHNIQUES POUR L'EXPLOITATION	7
3.2.1 - CAPACITES TECHNIQUES POUR LA PRODUCTION	7
3.2.2 - MAINTIEN EN CONFORMITE DES INSTALLATIONS ET GESTION DES RISQUES	7
3.3 - ORGANISATION HUMAINE	9
3.3.1 - ORGANISATION INTERNE	9
3.3.2 - SOUS TRAITANTS	11

TABLEAUX

TABLEAU 1 : EVALUATION DU COUT DU PROJET	Erreur ! Signet non défini.
TABLEAU 2 : BILAN DES COMPTES ANNUELS NATUP 2019 – 2022	4
TABLEAU 3 : BILAN DES COMPTES ANNUELS LUNOR 2019 – 2022	5

ILLUSTRATIONS

ILLUSTRATION 1 : IMPLANTATION DE LUNOR EN FRANCE	2
ILLUSTRATION 2 : BILAN LUNOR 2022	2

1 - CONTEXTE DU PROJET

1.1 - PORTEUR DU PROJET

La **coopérative NATUP** est spécialisée dans différentes activités de production agricole :

- ↪ Stockage et commercialisation de grains.
- ↪ Stockage, transformation et commercialisation de matières végétales et animales
- ↪ Fabrication de fibre à base de lin.
- ↪ Distribution d'agro fourniture.

La **coopérative NATUP** est composée de diverses filiales dont **LUNOR** qui est spécialisée dans le stockage, la transformation et la commercialisation et distribution de légumes.

La société **LUNOR** est une société avec un savoir-faire authentique et 70 ans d'expertises dans le stockage et la commercialisation de pommes de terre fraîches et la production de légumes vapeurs.

LUNOR dispose de 2 sites de production en France.



ILLUSTRATION 1 : IMPLANTATION DE LUNOR EN FRANCE



ILLUSTRATION 2 : BILAN LUNOR 2022

LUNOR c'est 213 collaborateurs et plusieurs dizaines d'agriculteurs et d'entreprises agricoles produisant les légumes à proximité des sites de **LUNOR**.

Afin de porter le nouveau projet d'usine de transformation de pomme de terre et de réalisation de plats cuisinés, la **coopérative NATUP** a décidé de créer **LUGO** qui sera une filiale de **LUNOR**. Le KBIS de **LUGO** est joint en **ANNEXE 7.2**.

1.2 - COUT DU PROJET

La montée en puissance de **LUGO** va se faire en 2 phases :

- ↪ Phase 1 : construction des infrastructures et mise en service d'1 ligne de production (2025).
- ↪ Phase 2 : Mise en service d'une 2^{ième} ligne de production (2027/2028).

Coût du projet est estimé à 36,3 M€.

1.3 - MODALITES DE FINANCEMENT DU PROJET

Le **Groupe NATUP** composé de 1800 collaborateurs a réalisé un chiffre d'affaires de 1,138 milliards d'euros en 2021, il est composé de diverses filiales dont **LUNOR** qui est une marque du **Groupe NatUp**.

Le coût du projet global sera financé avec les fonds propres du **Groupe NatUp** avec des prêts et des aides financières régionales, nationales, européennes.

Un volant de trésorerie sera également constitué pour assurer la mise en service de l'usine, recruter, acheter les matières premières, les emballages, les équipements divers et variés, et assurer les premiers mois de frais de fonctionnement.

Les modalités de financement du projet sont les suivantes :

- ↪ Coût total du projet phase 1 : 36,3 M€
- ↪ Financement projet :
 - NatUp : 10M€.
 - Moyen terme : 20M€
 - Aide financière : 8M€

PRETS REALISES POUR LE FINANCEMENT

Pour financer le projet, plusieurs demandes de prêts seront réalisées auprès des banques partenaires du **Groupe NatUp**.

Pour positionner la capacité de financement du **Groupe NatUp**, il faut noter que celui-ci a levé 250 M€ de financement Moyen/Long Terme ces 5 dernières années pour ces investissements récurrents et de croissance interne et externe (sans covenant ou demande de garantie).

Le Groupe dispose aussi pour son activité très consommatrice de BFR de façon saisonnière (céréales) de près de 250 M€ de lignes Court Terme.

DOSSIER D'AIDE

Pour financer le projet, plusieurs demandes de subventions sont en cours de formalisation ou d'instructions.

2 - CAPACITES FINANCIERES DE LUGO

Les moyens financiers dont disposera **LUGO** pour la construction, l'exploitation de l'établissement classé ICPE et la remise en état du site seront suffisants comme précisés ci-après.

STATUT ET ACTIONNAIRE DE LUGO :

- ↪ L'entreprise a été constituée le 20/02/2023, le KBIS de l'entreprise et les statuts sont joints en **ANNEXE 7.2**.
- ↪ Le statut de l'entreprise est une SAS.
- ↪ Le capital social de LUGO est 100% LUNOR DISTRIBUTION.
- ↪ Le président est Noralliance Légumes représenté par Monsieur APS Patrick Emile Frédéric, Directeur Général du **Groupe NatUp**.

BILAN ECONOMIQUES DE NATUP et LUNOR

Les capacités financières de **NATUP** peuvent être appréciées au travers des bilans pour les périodes de 2019 à 2022, la clôture des comptes étant réalisée au 30 juin de chaque année.

BILAN DU GROUPE	k€	juin-19	juin-20	juin-21	juin-22
ACTIF					
Ecart d'acquisition		30 981	62 274	65 436	74 901
Immobilisations incorporelles		12 276	11 760	14 940	12 341
Immobilisations corporelles		164 381	164 685	172 360	179 824
Immobilisations financières		40 882	64 741	75 546	83 220
Titres en équivalence		34	102	-87	-245
Actif immobilisé		248 554	303 562	328 196	350 041
Stocks et en cours		77 514	80 060	81 597	127 063
Clients		104 177	102 291	101 522	145 079
Adhérents		69 807	62 409	63 909	100 261
Autres créances et comptes de régularisation		53 838	49 131	52 728	75 741
Disponibilités		7 696	13 939	19 829	74 679
Actif circulant et comptes de régularisation		313 032	307 830	319 585	522 823
Total de l'actif		561 586	611 392	647 780	872 864
PASSIF					
Capital social		22 449	22 872	23 851	24 883
Réserves consolidées		132 647	148 321	154 300	163 595
Résultat - part du groupe		14 663	15 309	14 720	19 149
Capitaux propres part du groupe		169 759	186 502	192 871	207 627
Intérêts hors groupe		6 874	10 030	8 684	12 089
Résultat hors groupe		320	2 395	1 019	900
Intérêts minoritaires		7 194	12 426	9 703	12 989
Provisions pour risques et charges		19 020	17 053	17 761	18 356
Emprunts et dettes auprès des états de crédit		203 751	248 362	260 836	409 717
Emprunts et dettes financières divers		4 990	4 735	4 757	4 590
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		76 105	61 214	78 316	97 474
Dettes adhérents et comptes rattachés		33 669	36 775	36 597	60 242
Autres dettes et comptes de régularisation		47 098	44 326	46 939	61 869
Dettes et comptes de régularisation		365 613	395 412	427 445	633 892
Total du passif		561 586	611 392	647 780	872 864

TABLEAU 1 : BILAN DES COMPTES ANNUELS NATUP 2019 – 2022

Dans le tableau du bilan des comptes annuels, il est possible de voir que le groupe NATUP dispose d'un bon niveau de trésorerie, et réalise de bonnes performances économiques de façon récurrente. Ces atouts sont un appui de taille pour Lunor et a fortiori son développement.

BILAN LUNOR	k€	juin-19	juin-20	juin-21	juin-22
ACTIF					
Ecart d'acquisition					
Immobilisations incorporelles		442 688	333 264	152 420	7 432
Immobilisations corporelles		13 356 326	12 255 672	11 509 338	11 437 390
Immobilisations financières		4 538 423	4 538 423	4 538 876	4 539 802
Titres en équivalence					
Actif immobilisé		18 337 437	17 127 359	16 200 633	15 984 624
Stocks et en cours		3 922 460	4 152 345	3 863 739	3 414 163
Clients		5 971 951	5 069 738	5 667 900	6 582 046
Adhérents					
Autres créances et comptes de régularisation		1 694 895	1 432 082	61 858	38 557
Disponibilités		97 987	175 374	789	725
Actif circulant et comptes de régularisation		11 687 293	10 829 539	9 594 286	10 035 491
Total de l'actif		30 024 730	27 956 898	25 794 919	26 020 115
PASSIF					
Capital social		11 979 400	1 976 601	1 976 601	1 976 601
Réserves		-9 506 652	97 764	201 703	-793 628
Résultat - part du groupe		-398 383	103 939	-995 331	-1 166 397
Capitaux propres part du groupe		2 074 365	2 178 304	1 182 973	16 576
Intérêts hors groupe					
Résultat hors groupe					
Intérêts minoritaires		0	0	0	0
Provisions pour risques et charges		1 320 375	891 901	948 994	912 954
Emprunts et dettes auprès des états de crédit		6 410 193	5 810 847	4 965 722	4 657 185
Emprunts et dettes financières divers		1 500 000	1 291 133	3 080 487	2 588 289
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 874 905	6 483 405	6 442 647	6 686 834
Dettes fiscales et sociales		2 729 857	2 581 433	2 645 513	2 455 849
Autres dettes et comptes de régularisation		9 115 035	8 719 875	6 528 583	8 702 429
Dettes et comptes de régularisation		26 629 990	24 886 693	23 662 953	25 090 586
Total du passif		30 024 730	27 956 898	25 794 919	26 020 115

TABLEAU 2 : BILAN DES COMPTES ANNUELS LUNOR 2019 – 2022

Après avoir redressé ses comptes en 2019 puis 2020, la société Lunor a subi de plein fouet la crise Covid puis la crise ukrainienne (inflation). L'appui du Groupe NatUp a alors été, et est, un atout précieux pour poursuivre les investissements et la stratégie de développement.

GARANTIES FINANCIERES

Voir le [chapitre 8 de la présentation du projet - annexe 5.1](#).

Les installations ICPE (2220 et 2221) de l'établissement ne sont pas soumises à l'obligation de constitution de garanties financières définie à l'article L.516-1 et suivant du code de l'environnement dont les modalités de mises en œuvre sont précisées à l'arrêté du 31/05/2012.

Le projet n'est pas soumis à l'obligation de constitution de garantie financière.

3 - CAPACITES TECHNIQUES ET HUMAINES

3.1 - CAPACITES TECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION

CAPACITES TECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DES NOUVEAUX BATIMENTS

Pour la conception des bâtiments et l'aménagement du site, **LUNOR** est accompagnée par l'entreprise **ACOORE INGENIERIE** basée à BRECEY (50370) qui est spécialisée dans la maîtrise d'œuvre de bâtiment et installations industrielles dans le secteur agro-alimentaire et qui dispose grâce à son expérience depuis 1996 d'un réseau d'entreprises compétentes dans tous les corps d'état.

ACOORE INGENIERIE en partenariat avec les Maitres d'Ouvrages fait appel aussi à une majorité d'entreprises locales au projet grâce à son réseau local suite à la réalisation de plusieurs chantiers, grâce au réseau du client ou dans le cadre d'appel d'offre local.

ACOORE INGENIERIE est actionnaire d'un cabinet d'architecture pour réaliser les permis de construire et bien intégrer les constructions dans leur environnement tout en respectant les règles d'urbanismes locales.

Afin de bien respecter les prescriptions générales en matière d'ICPE, **ACOORE INGENIERIE** s'est fait accompagner dès la phase conception et jusqu'en phase réalisation par le bureau d'études ICPE **ACTIONS DURABLES CONSEILS** auteur du dossier, ce qui permet de :

- ↪ Respecter les règles d'implantations des ICPE et les prescriptions générales des textes applicables.
- ↪ Respecter les dispositions constructives en matière de comportement au feu.
- ↪ Intégrer les contraintes ICPE pour les rejets aqueux et atmosphériques et éviter tout transfert de pollution dans le sol.
- ↪ Prendre en compte l'état initial de l'environnement du projet afin de réduire les impacts et les nuisances.
- ↪ Maitriser les risques d'accidents majeurs sur le site et d'effets dominos et ne pas générer de risque en dehors du site pour les tiers.
- ↪ Elaborer la demande d'autorisation d'exploiter les ICPE et les installations classées (IOTA) pour la loi sur l'eau.

CAPACITES TECHNIQUES POUR LE PROCESS

Pour le projet **LUNOR**, s'est entouré d'un spécialiste en process agroalimentaire et a démarché de nombreux fournisseurs afin de concevoir un procédé de transformation des PDT le plus vertueux possible, tant au niveau de la consommation d'eau et d'énergie que la production de déchets.

Plus de 12 mois d'études ont été nécessaires pour aboutir à un projet performant. Plusieurs visites d'usine pour observer les machines en fonctionnement ont été organisées.

Pour la partie traitement des rejets aqueux du process, **LUNOR** s'est appuyé sur l'expertise de la SAUR qui assure depuis de nombreuses années l'exploitation des STEP de **LUNOR**. Plusieurs réunions de travail ont été réalisées et une étude de la capacité des STEP actuelles à traiter les ERI de **LUGO** a été réalisée.

Cette étude est jointe en **ANNEXE 14.3**. Elle a permis de définir les besoins, de s'assurer de la capacité des STEP de **LUNOR** à traiter les eaux de **LUGO** et de prévoir les

améliorations à apporter aux STEP existantes avec un planning de montée en puissance en lien avec le développement de **LUGO**.

3.2 - CAPACITES TECHNIQUES POUR L'EXPLOITATION

3.2.1 - CAPACITES TECHNIQUES POUR LA PRODUCTION

Avec une expérience de 70 ans pour l'entreprise **LUNOR**, les personnels maîtrisent parfaitement le process de transformation de PDT.

Pour la réalisation de plats cuisinés, **LUNOR** a noué un partenariat avec une entreprise qui dispose de plusieurs sociétés et plusieurs années d'expériences dans la préparation de plats cuisinés pour la restauration collective et qui apporte toutes ses compétences techniques et commerciales dans le projet.

Les personnels de **LUGO** seront composés majoritairement de personnels expérimentés de **LUNOR** dans le cadre d'une mise à disposition, et à l'échelle des 2 entreprises, **LUNOR** et **LUGO**, il y aura un **recrutement de 33 nouvelles personnes pour la phase 1**.

Les personnels maîtriseront parfaitement le procédé de fabrication qui est déjà réalisé à **LUNOR**.

Pour les plats préparés les personnels de **LUGO** seront formés aux techniques de la préparation de plats cuisinés et du mélange avec les légumes.

3.2.2 - MAINTIEN EN CONFORMITE DES INSTALLATIONS ET GESTION DES RISQUES

CONTROLES PERIODIQUES DES MESURES DE MAITRISES DES RISQUES :

Toutes les mesures de maîtrises des risques (MMR) sont récapitulées dans l'**ANNEXE 13**. Le responsable production du site de **LUGO** fera réaliser tous les contrôles et vérifications périodiques obligatoires (installations électriques, installations de protection en cas d'incendie, appareils à pression de gaz, équipements de sécurité sur les machines, installations de production de chaleur, engins de manutention, compresseur d'air comprimé, installations de protection du réseau d'eau et de l'environnement, ...).

Ces contrôles seront inscrits dans le registre de sécurité du site.

Les personnels réalisant déjà tous ces contrôles pour l'entreprise **LUNOR**, maîtriseront parfaitement les contrôles périodiques et opérations de maintenance à réaliser.

CIRCULATION :

Le site disposera de voies de circulation permettant la circulation des camions et des véhicules divers en toute sécurité pour décharger les matières premières et charger les produits finis.

Les allées de circulation et girations seront clairement identifiées afin de réduire les risques d'accidents.

Des parkings seront aménagés pour les personnels et les visiteurs et des zones de stationnement seront identifiées pour les engins agricoles et les camions de transport.

Les voies de circulation répondront aux caractéristiques des voies engins et il sera possible pour les secours publics de circuler autour de tous les bâtiments.

Un plan de circulation du site sera réalisé et affiché à l'entrée du site pour guider les transporteurs, les agriculteurs et les visiteurs et rappeler les consignes de sécurité. Des panneaux et du marquage au sol permettront de visualiser ce plan dans le site.

GESTION ET SURVEILLANCE DES INSTALLATIONS :

Un personnel sera chargé d'accueillir les transporteurs et les agriculteurs pour les opérations de chargement et déchargement. Ce personnel aura en charge de peser et vérifier la qualité des produits avant acceptation et d'assurer la traçabilité alimentaire.

L'ensemble du fonctionnement des installations sera sous la surveillance en permanence d'un opérateur dans le local technique permettant de surveiller les livraisons et surveiller l'exploitation de l'usine de production à l'aide de moyens informatiques, vidéos et sonores. Tout le fonctionnement de l'usine de production sera géré et surveillé à partir du local d'exploitation.

Lors du fonctionnement, les unités de production seront en permanence sous la surveillance d'un opérateur et toutes les activités dans les bâtiments sur le site seront sous la surveillance du responsable d'équipe et du responsable de production.

GESTION DES RISQUES ET MAITRISES DES IMPACTS :

Un SME (Système de management Environnemental) sera mis en place au tout début de la mise en service de l'usine en liaison avec le dossier HACCP.

Dans le cadre du SME :

- ↪ Des indicateurs seront mis en place pour suivre la consommation d'eau, les rejets aqueux, la consommation d'énergie, la production de déchets, la consommation de produits de nettoyage, les non-conformités produits, les odeurs, le niveau de bruit, les rejets atmosphériques, ...
- ↪ Des relevés réguliers des consommations et rejets seront effectués.
- ↪ Les opérations de maintenance, contrôle, nettoyage, rangement, enlèvement de déchets seront planifiés et feront l'objet d'une traçabilité.
- ↪ Des procédures de maitrises des impacts et des risques en cas de situation d'urgence seront mise en place pour la prévention ou l'atténuation des incidences environnementales défavorables.

3.3 - ORGANISATION HUMAINE

3.3.1 - ORGANISATION INTERNE

Le responsable du site et les personnels qui travailleront sur le site de **LUGO** auront une grande expérience professionnelle des activités de transformation de pomme de terre acquise avec leur travail à **LUNOR**.

LUGO disposera de personnels formés et compétents au regard de ses activités sur le site.

RYTHME DE FONCTIONNEMENT PREVUE :

- Horaires de fonctionnement : 24H/24 - travail en 3/8 en phase 1 puis en 5/8 en phase 2
- Jours de fonctionnement : 5 jours/7 jours en phase 1.
- Weekend et jours fériés : période d'arrêt et/ou de maintenance technique.
- Le nombre de jours de fonctionnement de **LUGO** sera 247 jours en moyenne annuelle pour la phase 1.
- Pour la phase 2, il est possible que le nombre de jours de fonctionnement passe à 350 jours/an.

Des personnels assureront également la gestion des activités administratifs, des flux et les opérations de maintenance des équipements la journée.

EFFECTIF DE L'ETABLISSEMENT

L'effectif du site sera de 33 personnes pour la phase 1.

Les fonctions du personnel seront réparties ainsi :

- ↪ Constitution des équipes alternantes composée de 9 personnes :
 - Gestionnaire de flux / responsable équipe
 - Personnel process
 - Préparation des ingrédients
 - Personnel conditionnement
 - Personnel cuisson
 - Personnel emballage
 - Personnel polyvalent / nettoyage
 - Personnel magasinier
 - Personnel électro mécanicien
- ↪ Constitution de l'équipe de jour dédié à la gestion de l'usine composée de 7 personnes :
 - Responsable de site
 - Acheteur MP
 - Comptable
 - Assistant qualité
 - Personnel à l'agréage des MP
 - Personnel à la réception
 - Personnel à l'expédition

Avec l'augmentation de la production, il est prévu en phase 2 un effectif d'environ 100 personnes pour assurer les rotations en 5x8 pendant 350 jours par an.

INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL :

Conformément aux articles L.4611-1 à L.4611-7 et L.4613-4 du code du travail, **LUNOR** dispose d'une commission Consultative Sécurité et Conditions de Travail (CCSCT) au sein du CSE.

Cette instance représentative du personnel se réunit trimestriellement. Chaque réunion donne lieu à un procès-verbal.

Cette instance a été informée du projet **LUGO**, de l'élaboration du dossier ICPE et de la procédure administrative et technique de la construction du site par le président de la commission CCSCT.

LUGO en théorie ne **devrait pas avoir de CCSCT, car ce sera une entreprise distincte (raison social, statut) de LUNOR avec moins de 50 salariés**, néanmoins dans un souci de cohésion sociale et d'écoute des salariés tant du point de vue économique que la gestion des ressources humaines et l'Hygiène et sécurité et conditions de travail, les personnels de **LUGO** seront rattachés au CCSCT de **LUNOR**.

FORMATION DU PERSONNEL :

☐ FORMATION METIER

Le personnel possèdera les qualifications nécessaires issues de formations initiales ou continues.

Le personnel aura une parfaite connaissance des techniques d'exploitation des lignes de production et il disposera de toutes les qualifications nécessaires. Ainsi, tous les personnels travaillant à la production alimentaire seront formés sur les nouvelles machines par les fournisseurs des équipements.

Les personnels travaillant à la production seront tous formés sur les règles d'hygiène alimentaire HACCP.

Dans le cadre du SME de l'établissement, des formations complémentaires seront mises en place notamment pour l'application des MTD (économie d'eau et d'énergie, nettoyage, gestion des déchets, rejets aqueux et atmosphériques, ...).

☐ FORMATION SECURITE - ENVIRONNEMENT

Des formations à la sécurité du personnel seront régulièrement organisées.

La formation à la sécurité du travail se décomposera de la manière suivante :

- Une **formation générale** portant sur :
 - La circulation des personnes, véhicules et engins de toute nature.
 - L'exécution du travail.
 - La conduite à tenir en cas d'accident et pour évacuer les locaux.
- Une **formation renforcée** destinée au personnel affecté à certains postes présentant des risques particuliers :
 - Exploitation et maintenance des lignes de production.
 - Conduite d'équipement de levage et de manutention.
 - Conduite des appareils à pression (peleurs & autoclaves).
 - Intervention en cas d'incendie.
 - Interventions sur les installations électriques.
 - Procédure d'urgence en cas d'incident (échauffement, perte de confinement de produit liquide, incendie, alerte secours public, accident de personnel).
 - Utilisation de produits dangereux.

L'établissement recrutera des personnels disposant de formation de base élémentaire et si besoin, fera appel à des organismes spécialisés pour former son personnel à la sécurité et à la maîtrise de la réception, la cuisson, la transformation et l'expédition des matières premières et des produits finis.

3.3.2 - SOUS TRAITANTS

Pour toutes les activités spécialisées de maintenance ou la réalisation de travaux importants, **il sera fait appel à des entreprises spécialisées dans le cadre de contrat de sous-traitance** en réalisant si besoin des plans de prévention et/ou permis de feu.

Ces sous-traitants sont déjà bien connus de **LUNOR**.

Des contrats de sous-traitances pour la maintenance, les contrôles, l'entretien, le nettoyage, le réglage et le maintien en condition des équipements seront signés principalement dans les domaines suivants :

PROCESS :

- ↪ Machines et équipements de travail de production.
- ↪ Appareils à pression de gaz (peleurs & autoclaves).
- ↪ Réseau de chaleur et de production de vapeur.
- ↪ Réseau d'eaux et rejets d'eau du process.
- ↪ Hottes de cuissons.
- ↪ Ventilations mécaniques.
- ↪ Installations frigorifiques, climatisations, ...
- ↪ Installations de cuisson.
- ↪ Pont bascule et appareil de pesage.
- ↪ Matériels de gestion du process.
- ↪ Hydrocurage du bac à graisse et des canalisations.
- ↪ Curage des bassins de décantations des eaux terreuses.

INSTALLATIONS ET ACTIVITES GENERALES :

- ↪ Installations électriques.
- ↪ Protection incendie (extincteurs, RIA, exutoires de fumées, détection et alarme incendie).
- ↪ Maintenance compresseur d'air et réseau.
- ↪ Equipements et accessoires de levage et de manutention.
- ↪ Portes et portails.
- ↪ Contrôle d'accès et télésurveillance.
- ↪ Réseaux et serveur informatique.
- ↪ Collecte des déchets.
- ↪ Nettoyage des locaux communs et surfaces vitrées.
- ↪ Entretien des bâtiments.
- ↪ Entretien des espaces verts.
- ↪ Etc...